

Santeny, le 30 septembre 2013

<p style="text-align: center;">Barème retenu pour l'épreuve orale</p> <p style="text-align: center;">d'histoire des arts</p>
--

1- Présentation de l'œuvre : 5 points

- Auteur
- Nature
- Contexte
- Thème et courant artistique

2- Description de l'œuvre ou du travail de l'artiste et explication de la technique utilisée : 5 points

- Description
- Explication de la technique utilisée

3- Avis personnel et interprétation de l'œuvre ou du travail de l'artiste : 4 points

- Que signifie cette œuvre ? quel message l'artiste a-t-il voulu transmettre ?
- Quelle est mon opinion sur le sujet choisi ?
- Quels sont les arguments que je peux utiliser pour la défendre ?

4- Clarté de l'expression : 3 points

5- Bonne utilisation des supports : 3 points

Je reste à votre disposition en cas de questions.

La principale adjointe

C.BOIDOT